



ASSOCIATION AGREEE POUR LA PECHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE DU FAUCIGNY

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 08 NOVEMBRE 2018

Sur convocation, les Membres du Conseil d'Administration de l'A.A.P.P.M.A.F. se sont réunis le jeudi 08 novembre 2018 à 19 heures 00 au siège de l'Association.

Membres présents : M. Franck MARGAS, M. Denis MISSILLIER, M. Serge BUFFLIER, M. Stéphane BRETTON, M. Jean-Pierre CASSINA, M. Jean-Louis NEGRELLO, M. Yoan BRIFFOD,

Membres excusés : M. Damien BIGOT, M. Eric STEINKAMP., M. Pierre PICOLLET - PELLET.

Membres absents : ---

ORDRE DU JOUR

- 1 - Compte-rendu du C.A. du 04.10.2018,
- 2 – Remorque,
- 3 – Ravalement de façade de la pisciculture de Merzières et abatage bouleau,
- 4 – Lecture et validation de la lettre pour la récupération des Baux destinés à l'ARP,
- 5 – Point sur la vente des cartes de pêche 2018,
- 6 – Repas AG du 9 février 2019 à Bonneville,

1 - Compte-rendu du C.A. du 04.10.2018 :

Après lecture du compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 04 / 10 / 2018, celui-ci est adopté à l'unanimité.

2 – Remorque :

Une remorque double essieux d'occasion a été achetée 750 €uros afin de permettre au Duster d'effectuer également des alevinages et d'autres transport.

3 – Ravalement de la façade / fenêtres de la pisciculture des Merzières (Ayze) et bouleau :

La réflexion suit son cour. Franck MARGAS a pris contact avec 2 Entreprises afin d'avoir des avis et des devis sur l'installation d'une VMC. A suivre...

4 – Lecture et validation de la lettre pour la récupération des Baux destinés à l'ARP:

Franck MARGAS lit la lettre qui sera envoyée aux Présidents de Sociétés de pêche afin de pouvoir récupérer les baux et ainsi pouvoir inscrire les réserves dans le prochain arrêté préfectoral.

Celle-ci est validée et sera prochainement envoyée.

SIÈGE SOCIAL & BUREAU : 868 ROUTE DU STADE – 74130 AYZE

Tél : 04 50 07 55 80 • E-mail: aappma-faucigny@wanadoo.fr

SIRET : 439 196 338 00032

Domiciliation bancaire pour les règlements par virement

Banque : CREDIT MUTUEL, Code banque : 10278, Code guichet : 02413, Numéro de compte : 00011882849, Clé RIB : 71

IBAN : FR 76 1027 8024 1300 0118 8284 971



5 – Point sur la vente des cartes de pêche 2018 :

Produit	Saison 2017	Saison 2018	Évolution sur l'année	
	Nombre	Nombre	Nombre	Pourcentage
Carte Personne majeure	2583	2544	- 39	- 1.51 %
Carte Découverte Femme	293	312	+ 19	+ 6.48 %
Carte Personne mineure	636	588	- 48	- 7.55 %
Carte Découverte moins 12 ans	1290	1333	+ 43	+ 3.33 %
Carte Hebdomadaire	935	917	- 18	- 1.93 %
Carte Journalière	1357	1360	+ 3	+ 0.22 %
Total Carte de pêche	7094	7054	- 40	- 0.56 %
Option réciprocité Savoie	505	614	+ 109	+ 21.58 %
Total carte de pêche + options	7599	7668	+ 69	+ 0.91 %

6 – Repas AG 2019 :

Nous définissons le type de menu et un devis va être demandé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00

Compte rendu établi par Franck Margas

Prochaine réunion du Conseil d'Administration jeudi 6 décembre 2018.

SIÈGE SOCIAL & BUREAU : 868 ROUTE DU STADE – 74130 AYZE

Tél : 04 50 07 55 80 ● E-mail: aappma-faucigny@wanadoo.fr

SIRET : 439 196 338 00032

Domiciliation bancaire pour les règlements par virement

Banque : CREDIT MUTUEL, Code banque : 10278, Code guichet : 02413, Numéro de compte : 00011882849, Clé RIB : 71

IBAN : FR 76 1027 8024 1300 0118 8284 971